



Paris le 07/02/2008

GT ENERGIE N°1

Rappel :

Dans le cadre de l'évolution des concessions aéroportuaires, le nouveau décret prévoit que la production d'énergie secourue soit assurée par les exploitants aéroportuaires.

Un GT entre l'administration et les représentants des exploitants aéroportuaires a fait un point de la situation existante et prévoit un calendrier de mise en place des protocoles de transfert de la production, mais aussi du transport et de la distribution de l'énergie secourue. Les organisations syndicales de la DGAC ont été informées de ces travaux dans le cadre d'un groupe de suivi. Lors de la dernière CPO les conclusions de ce GT ont été présentées et toutes les organisations syndicales ont rappelé leur désaccord sur la session aux concessionnaires de la distribution de l'énergie secourue.

Le Président a précisé que la politique était définie par la DSNA mais a proposé à la CPO la création d'un groupe de travail pour étudier certains points concernant la famille électrotechnicien :

Une première réunion de ce GT s'est tenue le 07/02 à la DGAC.

Mandat :

Le mandat proposé par l'administration avait trois items de travail :

- Etude technique pour les aéroports de Bordeaux, Toulouse et Montpellier où la production et la distribution de l'énergie secourue sont toujours réalisées par la DGAC. Cette étude (coût, délai,...) permettra de prendre une décision sur la faisabilité de donner au concessionnaire cette activité.
- Lister les terrains isolés où des ouvriers pourraient intervenir sur le matériel navigation aérienne (CNS/ATM). Prévoir les conditions de ces interventions et les formations nécessaires à délivrer aux ouvriers concernés.
- Proposer le nombre de recrutements nécessaires au niveau des ouvriers climaticiens pour renforcer les compétences dans les SNA au niveau de la climatisation.

FO a demandé et obtenu de rajouter un quatrième item :

Etudier pour la partie énergie les conséquences de l'application des ESARR5 au niveau des emplois électrotechnicien pour chaque SNA.

Nous avons une nouvelle fois particulièrement insisté sur la situation à Roissy et à Orly où l'énergie secourue est de la responsabilité du SNA/RP mais gérée par ADP qui fait appel à un sous-traitant pour les interventions. Les divers incidents qui se sont produits à Roissy prouvent que cette situation n'est pas satisfaisante et qu'il est nécessaire de reprendre la gestion de l'énergie sans coupure.

Modalité de travail :

Les membres du groupe de travail se sont mis d'accord pour avoir des réunions spécifiques sur les différents items :

L'étude technique sur les aéroports comportera une première réunion à la DO puis une réunion sur chaque site afin d'étudier les particularités de chaque aéroport.

Une réunion spécifique sur les interventions des personnels ouvriers sur le matériel CNS/ATM aura lieu à la DO.

Une autre réunion se tiendra pour évoquer les effectifs nécessaires pour la partie climatisation et énergie en espérant pouvoir fixer des effectifs de référence.

Une réunion plénière est prévue le 25/05 pour faire un point des différents travaux.

Vos représentants : Michel MAGNE (SNA Sud), Jean-Laurent DUPRAT (SNA Sud - Ouest), Manuel BRUNO (SNA RP)